

La séance

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

LES INTERPELLATIONS

M. le président fait connaître qu'il a reçu de M. Bealy une demande d'interpellation relative aux grèves du Pas-de-Calais.

M. Bealy demande la jonction de son interpellation aux interpellations en cours.

M. Valliant accepte cette jonction; il dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Bealy développe sur l'interpellation, mais il demande que son tour de parole lui soit maintenu.

M. Paul Deschamps dit qu'il maintient ses droits de prendre la parole au tour que lui assure son ordre d'inscription.

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, déclare qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Bealy dit.

Les grèves du Pas-de-Calais

M. Bealy expose les causes des grèves dans les mines du Pas-de-Calais.

D'après le dernier grève, les Compagnies ont refusé d'augmenter les salaires des ouvriers mineurs.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Bealy dit.

M. Paul Deschamps dit qu'il maintient ses droits de prendre la parole au tour que lui assure son ordre d'inscription.

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, déclare qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Bealy dit.

Intervention de M. Valliant

M. Valliant accorde à M. Bealy.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Clémenceau interrompt.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. Clémenceau dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Valliant dit.

M. Valliant dit qu'il n'a rien à ajouter à ce que M. Clémenceau dit.

M. M. Goblet et Pellissier, soutiennent Dreyfus hors de cause et que c'est à tort qu'on le poursuit.

Quant aux investigations du commandant Du Paty de Clam sur la vie privée de Dreyfus, elles appartiennent à son honneur.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

Il est évident que le commandant Du Paty de Clam a fait son devoir.

Quant à la démission de Dreyfus, elle est un acte de sa conscience.

LA FIANCÉE  
du Condamné  
PAR  
HENRI DEMESSE

Philippe Daray, de cette cause célèbre déjà nommée le Drame de l'île Sainte-Louise ?

— Précisément, répondit sir James Northey. Un sergent, voit la fille, il est bon de la reconnaître pour sir Tom Sidney, qui ne connaît pas l'affaire...

— Ah ! la suite... dit sir James, la suite... Mais pourquoi, l'instruction est tout révisé, grâce à l'habileté du magistrat instructeur, un certain M. de Cros.

— Ah ! dit sir Tom. Et bien ! que concluez-vous ?

— Allons, reprit sir James, n'hésitez pas... Je réinscris, j'en suis sûr... Voulez-vous me donner un million ?

— L'hôtel de F. Homme-Armé est situé en milieu de Fane des rues les plus populaires de Montmartre, la petite rue Mercadet.